



Thème 4 :

Comment garantir un environnement propice au développement des capacités évaluatives au niveau national ?

Présenté par M. Aristide N. DJIDJOHO
Coordonnateur du Bureau d'Évaluation des Politiques Publiques

Casablanca, Royaume du Maroc, le 16 décembre 2009

INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU BÉNIN (1/3)

- ▶ Le Gouvernement a institutionnalisé la fonction d'évaluation des politiques publiques dès la fin de l'année 2007 au Bénin et Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG) est chargé de sa mise en œuvre.
- ▶ Cette mission, confiée au Ministre d'Etat, s'est concrétisée par la mise en place d'un Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques (BEPP).



INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU BÉNIN (2/3)

Le BEPP est chargé :

- ▶ de mettre en œuvre la politique nationale d'évaluation ;
- ▶ de veiller à la cohérence des objectifs, des stratégies et des politiques publiques et de proposer des réorientations au besoin ;
- ▶ de veiller à l'implication effective du citoyen dans la définition des politiques publiques ;
- ▶ d'apprécier la mise en œuvre des politiques publiques et d'en appréhender les impacts finaux

INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU BÉNIN (3/3)

- ▶ de veiller à la qualité et à la transparence du débat public sur les politiques publiques ;
- ▶ d'apprécier le fonctionnement de l'administration publique ;
- ▶ de rendre compte régulièrement des effets des stratégies et des politiques publiques mises en œuvre.

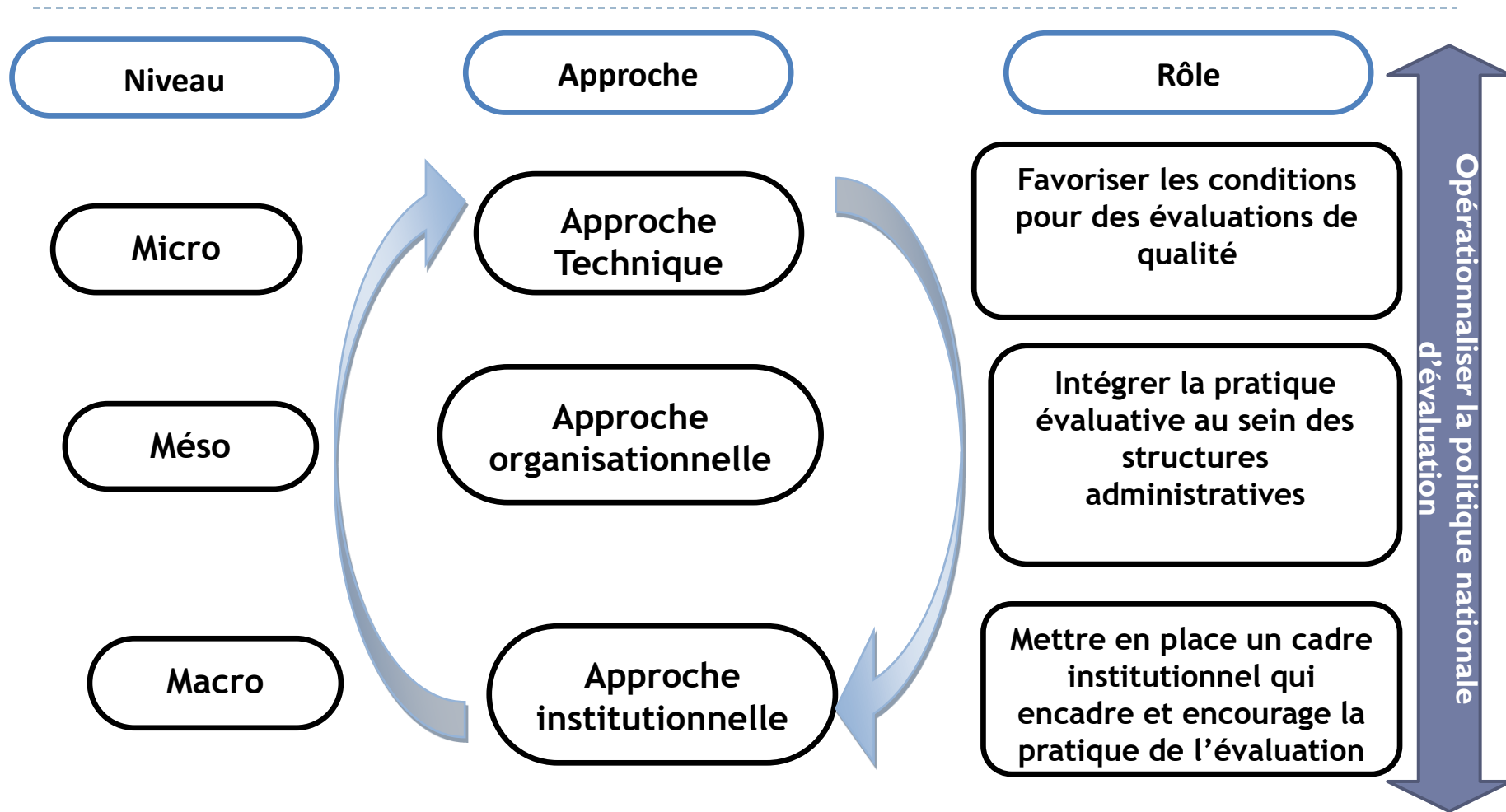
GARANTIE D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ÉVALUATIVES AU NIVEAU NATIONAL

Il s'agit de définir et d'opérationnaliser une véritable politique nationale d'évaluation pour relever trois défis majeurs que sont :

1. la garantie de la qualité et des normes des évaluations ;
2. l'introduction et la diffusion de la culture de l'évaluation ;
3. la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat.

Ces défis sont schématisés par le diagramme des rôles du BEPP en matière de développement des capacités.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS : LES RÔLES DU BEPP



DEFI 1 : GARANTIE DE LA QUALITÉ ET DES NORMES DES ÉVALUATIONS (1/2)

1. Promouvoir des normes et des standards

- Disposer de normes et de standards au niveau national. Ces normes et standards doivent être en adéquation avec les pratiques internationales ou du moins s'en inspirer, tout en respectant le contexte national.
- Au Bénin, le Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques est la **structure garante** au niveau national des normes évaluatives. Le Bureau édite les normes, les met à jour en tenant compte des évolutions de la pratique et joue un rôle de pont dans l'assurance-qualité des évaluations.

DEFI 1 : GARANTIE DE LA QUALITÉ ET DES NORMES DES ÉVALUATIONS (2/2)

2. Disposer d'une offre de qualité en évaluation

La faiblesse de l'offre d'évaluateurs est un obstacle qui peut devenir également une opportunité. Cette faiblesse peut être retournée par la formation selon diverses approches :

- le développement de formations professionnelles avec certification (cursus courts pour des praticiens) ;
- les formations universitaires (cursus long) ;
- le couplage des deux approches.

Dans le cadre de la coopération entre pays, une approche universitaire au niveau national et une approche de certification au niveau régional, dans un souci d'harmonisation de la qualité de l'offre, est envisagé.

DEFI 2 : INTRODUCTION ET DIFFUSION DE LA CULTURE DE L'ÉVALUATION (1/2)

1. Intégrer la pratique évaluative au sein des structures administratives

L'un des obstacles majeurs au développement de l'évaluation est la peur qu'elle inspire.

➤ Il est nécessaire de disposer au niveau national d'une véritable volonté politique d'introduire de façon pérenne l'évaluation au sein du processus de développement. La volonté politique doit revêtir une forme institutionnelle claire et crédible.

➤ Il faut s'appliquer à sensibiliser les administrations centrale et locale pour que l'évaluation rentre dans la culture. Une stratégie de communication est mise en œuvre à cet effet par le Bureau.

DEFI 2 : INTRODUCTION ET DIFFUSION DE LA CULTURE DE L'ÉVALUATION (2/2)

2. Renforcer les capacités des structures chargées de l'évaluation

➤ Renforcer les capacités des structures étatiques et non étatiques identifiées dans le système national d'évaluation. Plus spécifiquement, les structures gouvernementales doivent voir leur capacité renforcée notamment en ressources humaines, en formation et en ressources documentaires.

3. Soutenir la demande d'évaluation

➤ Systématiser autant que faire se peut l'évaluation dans tout dispositif de suivi et d'évaluation d'une politique publique ou d'un programme constitue une bonne initiative qui permettrait de soutenir de manière durable la demande d'évaluation.

DEFI 3 : MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL ADÉQUAT (1/5)

1. Développer un cadre institutionnel adéquat

Un système national d'évaluation cohérent et efficace ne peut être conçu sans une franche et productive collaboration entre le secteur public, le secteur privé et les partenaires au développement.

Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux doivent être ouverts à l'apprentissage et à l'échange d'informations.

- Les discussions engagées au Bénin dans le cadre du développement de l'évaluation font envisager la création d'un **Conseil national scientifique de l'évaluation** sous la coordination du Bureau pour opérationnaliser le Cadre institutionnel de l'évaluation des Politiques Publiques.

DEFI 3 : MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL ADÉQUAT (2/5)

2. Développer la coopération extérieure

Il faut éviter de construire un **système fermé**. L'échange d'informations doit s'opérer entre les systèmes nationaux d'évaluation dans une approche de synergies régionale et internationale.

La coopération entre pays peut trouver dans le domaine de l'évaluation un terreau fertile pour l'amélioration des politiques publiques et des pratiques évaluatives.

- L'exemple d'évaluation conjointe comme celle réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris constitue une initiative reproductible au niveau des pays qui disposent de politiques comparables.

DEFI 3 : MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL ADÉQUAT (3/5)

3. Financer le renforcement des capacités

Le développement du système national d'évaluation nécessite d'importantes ressources et requiert un financement conséquent et surtout pérenne.

La volonté politique joue également un grand rôle. Les gouvernements et leurs partenaires sont appelés à s'engager mutuellement pour soutenir de manière durable les systèmes nationaux d'évaluation.

- Une plateforme publique-privée pourrait être mise en place pour financer et accompagner les initiatives en matière de développement des capacités évaluatives.

DEFI 3 : MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL ADÉQUAT (4/5)

▶ Exemple du Bénin

Le Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques a mis en place un cadre institutionnel en vue de :

- développer un système national d'évaluation cohérent ;
- fédérer les différents acteurs qui interviennent dans l'évaluation des politiques publiques au Bénin et de disposer d'une plateforme collaborative et de partage d'expériences ;
- préciser leurs rôles dans les processus d'évaluation ;
- contribuer à l'amélioration du processus de développement ;
- créer un creuset pour promouvoir la culture de l'évaluation et renforcer les capacités des acteurs ;
- diffuser et d'organiser efficacement la communication sur les résultats des évaluations.

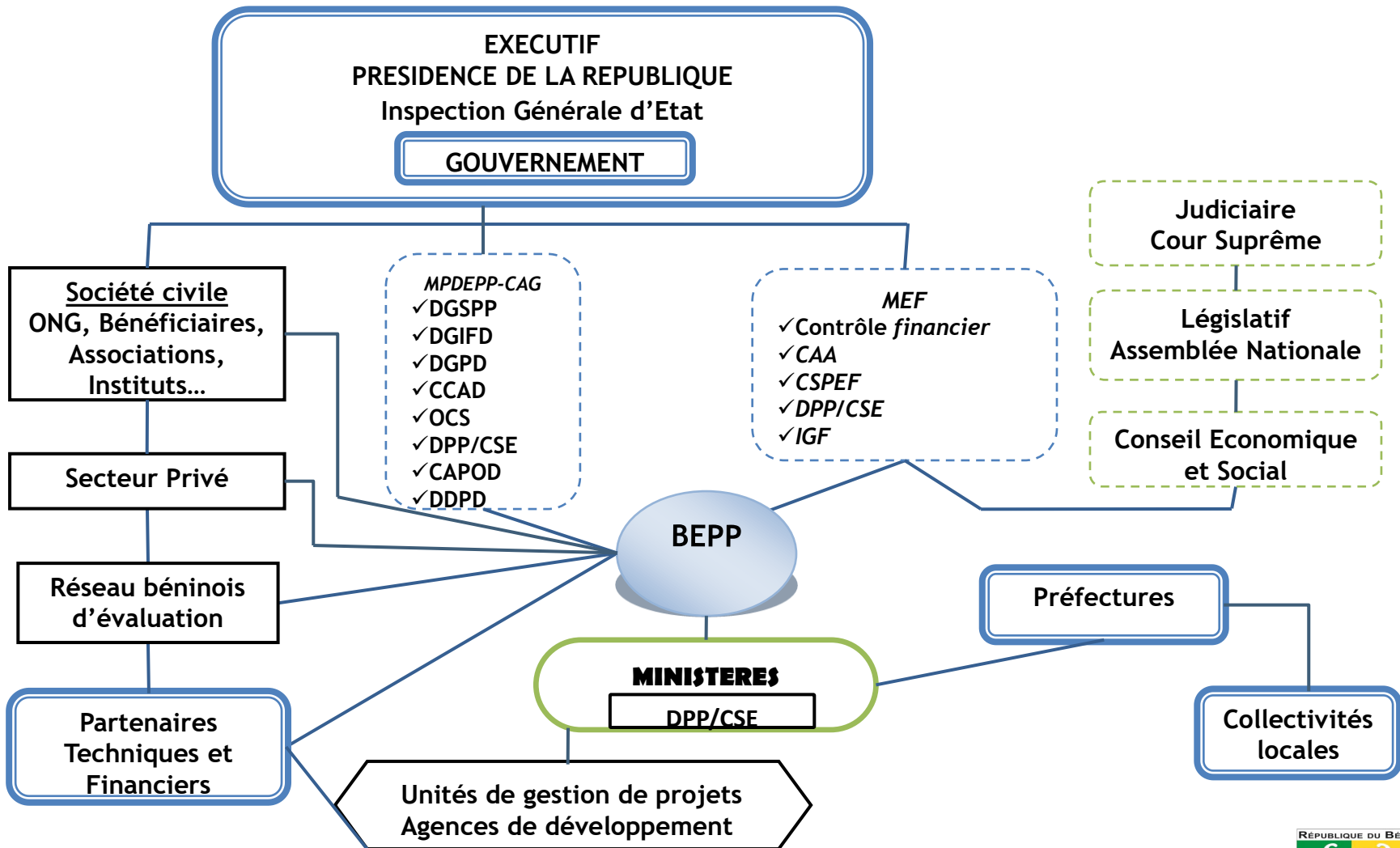
Le tableau suivant décrit la répartition des rôles des acteurs :



DEFI 3 : MISE EN PLACE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL ADÉQUAT (5/5)

Groupes d'acteurs	Structures membres
Organes consultatifs ou de contrôle	Assemblée Nationale Chambre des Comptes de la Cour Suprême Conseil Economique et Social Inspection Générale d'Etat
Structures au niveau central	Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) Direction Générale de Suivi des Projets et Programmes (DGSP) Direction Générale du Financement du Développement (DGFD) Observatoire du Changement Social (OCS) / Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) / Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CCAD) / Cellule NEX
Structures au niveau sectoriel	Directions de la Programmation et de la Prospective (DPP) Cellules de Suivi-Evaluation (CSE) Coordination de projets
Structures au niveau déconcentré	Directions Départementales de la Prospective et du Développement (DDPD)
Structures associées au niveau local	Préfectures et Collectivités locales
Parties prenantes non étatiques	Partenaires techniques et financiers Secteur Privé / Associations Professionnelles / Organisations de la société civile ; Associations et Représentants des bénéficiaires ; Instituts de recherche et de développement, etc.

DIAGRAMME DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



TYPES D'APPUI POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES NATIONAUX

Trois groupes importants sont responsables du développement des systèmes nationaux :

- ✓ le **gouvernement** à travers la structure nationale d'évaluation et les administrations publiques ;
- ✓ les **partenaires techniques et financiers(PTF)** ;
- ✓ les **acteurs du secteur privé**.

Le tableau suivant décrit les actions prioritaires et les groupes chef de file pour leur réalisation.

ACTIONS	ACTEURS RESPONSABLES
Diagnostic des capacités évaluatives nationales	Bureau national d'évaluation / Partenaires techniques et financiers
Soutien au développement de la politique nationale d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ✓Elaboration d'une politique nationale d'évaluation ✓Mise en place de normes ✓Formation sur les normes ✓ Assistance technique, appui institutionnel ✓ Coopération Sud-Sud 	Bureau national d'évaluation / Réseaux nationaux d'évaluation / PTF
Systématiser autant que faire se peut les évaluations dans le cadre de l'action publique	Ministères / PTF
Soutien à la demande d'évaluation (mise en place d'un fonds d'appui a l'évaluation, ressources documentaires, conseil et appui financier)	PTF / Acteurs non étatiques
Développement de l'offre	Gouvernement
Encourager la pratique des évaluations conjointes entre divers pays sur des politiques comparables pour un alignement des partenaires sur les procédures nationales dans le cadre de la Déclaration de Paris	Bureau national d'évaluation / Réseaux nationaux d'évaluation / PTF
Développer un lobbying pour la redevabilité des gouvernements	Gouvernement / PTF

Diagnostic des capacités évaluatives nationales au Bénin

L'appui du PNUD à la réalisation de l'étude diagnostique des capacités évaluatives nationales a permis de dégager un état des lieux et l'analyse des dispositifs institutionnels existants conduit à l'appréciation suivante :

<i>Niveaux</i>	<i>Composante 1</i>	<i>Composante 2</i>	<i>Composante 3</i>
<u>MACRO</u>	Vision	Politique	Cadre réglementaire
	OUI	NON	OUI
<u>MESO</u>	Fonction d'évaluation	Budget spécifique	Compétences spécifiques
	FAIBLE	NON	NON
<u>MICRO</u>	Ressources professionnelles	Formations spécifiques	Évaluations de qualité
	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

Diagnostic des capacités évaluatives nationales au Bénin

Les axes prioritaires d'appui pour le Bénin :

- Soutien au développement d'une action en faveur de la gestion et développement d'une politique nationale de l'évaluation.
 1. Formation à l'évaluation de l'équipe du BEPP.
 2. Renforcement du processus d'évaluation des politiques publiques mené par le BEPP, en y incluant la méta-évaluation.
 3. Développement et diffusion d'un guide pratique de l'évaluation au Bénin, y inclus les normes et standards de qualité.
 4. Inventaire et mise à jour périodique des évaluations au Bénin, diffusion du programme annuel des évaluations.
 5. Coordination avec les PTFs - Planification et participation systématiques.

Je vous remercie